



CRUP'ÉCHOS

Expéditeur et Editeur responsable : A. BERNIER, Rue St Joseph, 5 - 5332 CRUPET

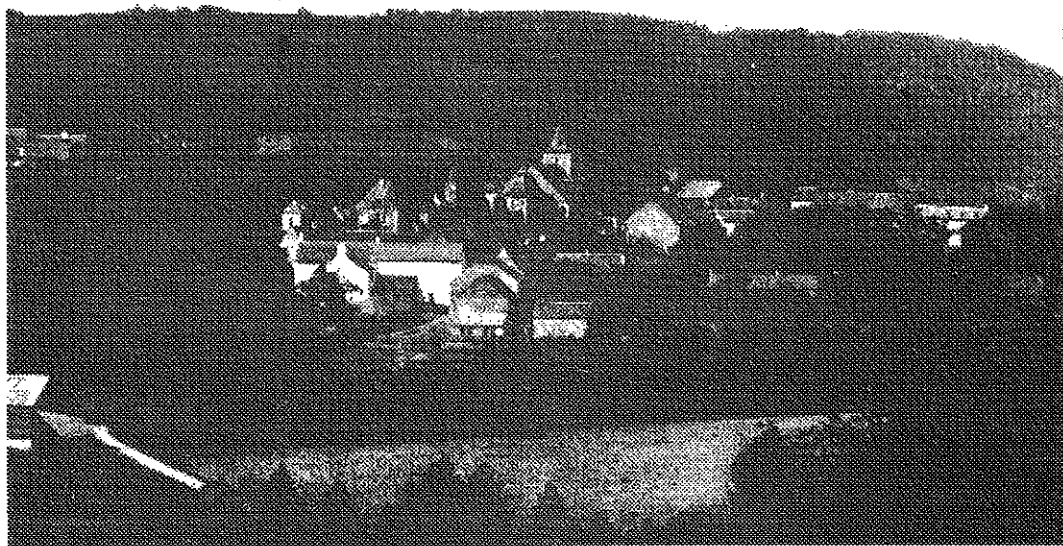
LES PLUS BEAUX
VILLAGES
DE WALLONIE

« Neige en août, hiver précoce... » M. Laloux

REVUE TRIMESTRIELLE - DECEMBRE 1996 - N° 39

Crupet

« village au mille points de vue ? »



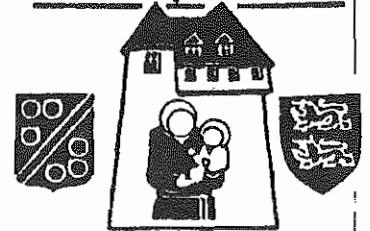
Crupet, une question de points de vue...
(Vue du début du siècle)



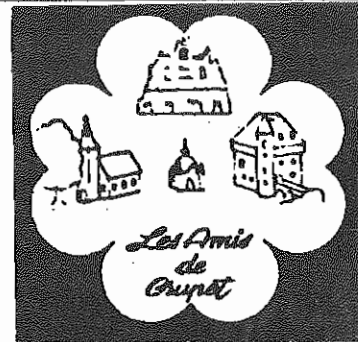
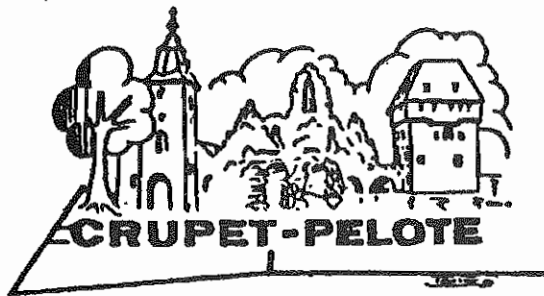
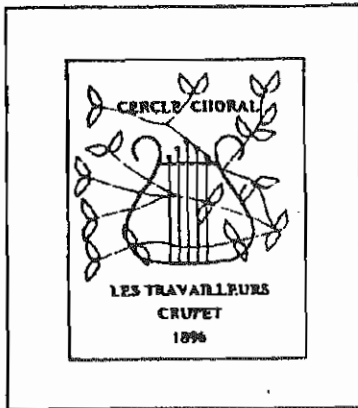
crupet
a.s.b.l. 85

Comité d'animation de Crupet

la Crupetoise



S.C. CRUPET



SOMMAIRE

- P. 1 : Editorial
- P. 2 : Edition spéciale !
- P. 3 : Les mets estimés...
- P. 4 : Serge dins s'bourg...
- P. 7 : Le vol du coucou...
- P. 9 : Laissons rouler le boule !
- P.10 : Habits d'gens
- P.18 : Ziré à la chasse !
- P.23 : Le faire ailleurs...
- P.24 : Balle au village...
- P.25 : la carte, SVP !
- P.27 : Conte rendu
- P.30 : Place au Chanoine !
- P.31 : Concours de circonstance...
- P.32 Le « Maisse » âgé...

Crup'Echos

Bulletin de liaison de l'activité crupétoise

Forum de rédaction :

Jean Moreaux (+)
Marcel PESESSE, Freddy BERNIER
Ernest DELVAUX, André COUVREUR,
André QUEVRAIN, Noël WILMART
Thierry BERNIER.

Editeur Responsable:

Freddy BERNIER

Compte bancaire : 068-2182164-79

de « Crup'Echos »

Illustrations : Thierry BERNIER

EDITORIAL

CRUPET le village aux mille points-de-vue

La notoriété entraîne outre certains avantages, un certain nombre d'obligations.

Ainsi en va-t-il de notre « plus beau village de Wallonie ». Ce label tant convoité devait être justifié puisque les instances responsables nous l'ont accordé.

Il nous reste maintenant à continuer à le mériter. Des actions sont déjà en cours pour l'organisation de certaines activités spécifiques (marches et visites guidées, etc. ...) mais il appartient à chacun d'entre nous, simple citoyen, responsable politique, commerçant, ... de se demander ce que l'on peut faire pour améliorer et conserver l'image de notre village. Je vais m'efforcer de citer quelques exemples sans aucune intention de blesser ou critiquer qui que ce soit.

Crupet est situé dans une cuvette et quelle que soit la direction d'où l'on vient (à l'exception de la route d'Yvoir) on découvre, ou plutôt on devrait découvrir, un panorama exceptionnel. Malheureusement la nature est vivace et tous ces points-de-vue potentiels sont cachés par des écrans de verdure qui elle n'est pas toujours exceptionnelle ! (ronces, prunelliers, taillis et lianes sauvages,...) Un effort devrait être fait par les responsables touristiques pour aménager à ces endroits des lieux de repos mais ceci n'a de sens que si les propriétaires privés participent aux dégagements nécessaires. Citons quelques noms typiques (liste non exhaustive !) : Tienne Biot, Sur Panser, Sacré-Coeur, Bois d'zeu l'Viye, Trou d'Herbois, Pirauchamps, Les Loges, etc.

Une seconde réflexion concerne les « chancres » urbanistiques. Des chantiers plus ou moins importants sont en cours à l'heure actuelle et c'est heureux. Mais il subsiste ci et là des « ruines » abandonnées et livrées au pillage (chalets, bergeries, étables,...), des dépôts de déchets de construction, ... qui pourraient disparaître à brève échéance sans devoir faire appel aux autorités locales pour voir ces problèmes résolus.

Outre nos ruelles, nous disposons à Crupet d'un réseau de sentiers communaux qui serpentent au coeur même du village. Ces sentiers passent souvent à l'arrière de propriétés privées et la tentation est grande de les utiliser comme dépotoirs privés ou même de les barrer en vue d'éviter les passages des promeneurs. Il faut rappeler que ces sentiers font partie de notre patrimoine commun et qu'en des temps pas si lointains les habitants de Crupet, où il y avait peut-être une à deux voitures, les empruntaient matin, midi et soir pour leurs déplacements quotidiens. Le fait de les garder ouverts participe certainement au maintien d'un paysage de qualité.

Un autre endroit qui nous tient à coeur, car il a vu les premiers pas de bien de crupétois et même de visiteurs, est notre plaine de jeu. Jadis rénovée par « *Les Amis de Crupet* » avec l'aimable soutien de Monsieur le curé, cette plaine a pu être entretenue vaille que vaille. L'administration communale en a repris la responsabilité il y a quelques années et Crupet-Pelote, malgré les foules de spectateurs qui défilaient au fil des week-ends d'été, s'est efforcé de maintenir l'endroit en état. Il faut bien constater qu'après une vingtaine d'années, « l'outil est usé » et qu'une rénovation profonde s'impose¹.

Nous arrêtons ici cette revue des problèmes qui pourrait devenir lassante et si l'on insiste trop faire croire au lecteur que notre titre si envié est peut-être usurpé. Loin de là, car le seul but était de vous faire comprendre qu'un bijou comme Crupet doit être préservé et soigné. Cela n'est possible qu'avec la collaboration de tous les acteurs responsables, privés ou publics et le respect des visiteurs².

Des actions concrètes seront proposées et nous sommes certains qu'avec votre participation, Crupet redeviendra et restera ce « village aux mille points-de-vue », panoramas, ou coins charmants, qui ne demande qu'à se laisser visiter.

F.B. pour le Forum de Crup'échos.

¹Une première phase de rénovation des jeux pour enfants est déjà annoncée.

²Réciproque évidemment

BEST OF OU SELECTION ?

Ni l'un ni l'autre ...

En effet nous vous avons annoncé un numéro spécial qui reprendrait une sélection (« best of » en anglais) des articles parus pendant ces dix années de CRUP'ECHOS.

Et bien vous aurez le plaisir dans quelque temps de découvrir un N° 40 dans lequel le Forum ne s'est pas contenté de reprendre simplement de vieux articles, mais qui fait plutôt la synthèse de nos parutions et la présente dans un ouvrage historico-didactique qui devrait faire référence.

Nous ne manquerons pas de vous informer de sa sortie prochaine et nous nous permettrons de faire appel à ce moment à votre générosité car, en effet, éditer un ouvrage de cette qualité ne peut se faire gratuitement. Il sera donc mis en vente pour un prix modeste qui ne devrait pas dépasser 500 fr.

Il nous incombe cependant de vous informer qu'en cas de non souscription, une brèche se fauilera dans votre collection puisque le prochain exemplaire « normal », et donc gratuit, paraîtra au printemps et sera marqué du n° 41.

Certains que vous réserverez bon accueil à notre 40° numéro, nous vous présentons, chers lecteurs, tous nos voeux de bonnes fêtes de fin d'année et à bientôt.

Le Forum.

LES FOUS DU FOOT

En 1989, le Standard Club Crupet 1985-1986 qu'il aurait pu compter.

OU SONT NOS GARÇONS DE JADIS ?

Octobre 1941, les feuilles tombent. L'hiver s'annonce, clément ou rude : les météorologistes l'ignorent. Les routes sont désertes. De temps à autre, le moteur d'une voiture grince. Les routes caillouteuses ne permettent pas la vitesse d'aujourd'hui : le médecin ou le vent, dans la vent, dans la petits à



NOS ANCÊTRES LES POTACHES...

es vestiges d'une intense activité scolaire à Crupet subsistent encore dans le haut du village. Une onstruction, aux dimensions imposantes, témoigne d'un passé où de nombreux instituteurs et titutrices ont empreint de connaissances pendant plus d'un siècle les potaches d'hier... bâtiment, construit en 1863, remplace orgueilleusement la résidence de l'ennement de la Salle Ste Famille. Une page de cette histoire est tournée vin de l'Instruction Publique, assumait la responsabilité des qui suivent reprennent 1930. Elles en...

GASTRONOMIE...

Namur, la Province la plus sucrée...

Connaissez-vous les macarons doux-amers aux amandes de Namur ?

Et les crêpes de Marche-Les-Dames ?

Les frangipanes d'Andenne ?

Les baisers de Profondeville ?

Les « calcaires » de (truffes au chocolat) de Couvin ?

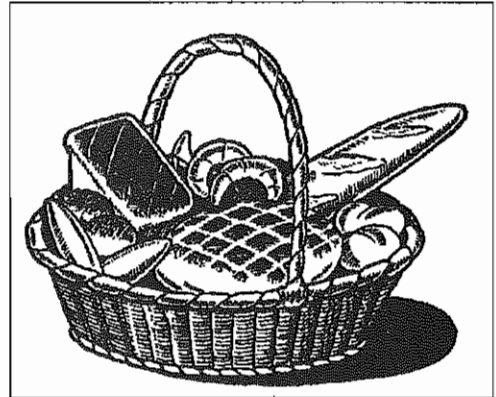
La « bosse de Chiné » (croissant à la crème) de Fosses-La-Ville ?

La tarte au macarons de Ciney ?

Le chausson cellois de Celles ?

Les couques de Dinant ?

La tarte aux fraises de Wépion ?



Alors ? A quand une originalité crupétoise ?

Pourquoi pas les Grottes (ou les crottes) de Crupet ?

Le Pique-assiette.

N.B. La Confrérie de la Crupétoise a proposé le « Miracle » (Poisson en pâte feuilletée avec saucisse) il y a quelques années, on peut relancer l'idée... lors d'un prochain Chapitre.

A L'OMBRE DU DONJON DE CRUPET

LA TRUITELLERIE ^{sarl}
PISCICULTURE

VOUS PROPOSE SES TRUITES
FARIO & ARC-EN-CIEL
BLANCHES OU SAUMONEES
LIVRAISON & VENTE SUR PLACE
LA SEMAINE & LE WEEK-END
TOUT AU LONG DE L'ANNEE

19 rue Basse 5332 Crupet

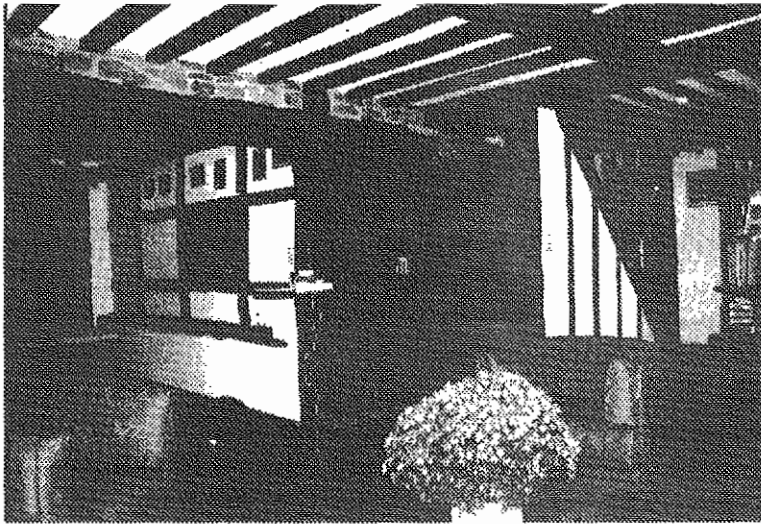
083 / 69 98 06



UN DESIGNER ET UN DIDABUS A CRUPET ...

Quelles bonnes surprises nous avons découvertes, en entrant chez Ariane et Serge VAN DOOSSELAERE...

La première est celle d'un accueil chaleureux, dans la tradition d'une noblesse à peine divulguée, dans une douce chaleur



sortant on ne sait d'où, car nul feu de bois ne crépite dans l'âtre, et sous un éclairage sortant de multiples spots judicieusement répartis... et puis, le babillage de Louise, dont les jouets éparpillés vont être rangés en moins de temps qu'il n'en faut pour lui faire comprendre qu'il est l'heure du dodo...

La seconde est le fait qu'une petite maison vétuste ait été si gentiment restaurée et aménagée, en utilisant l'espace disponible avec une rationalisation inaccoutumée. En effet, dans une surface plutôt réduite, on a l'impression de se trouver dans

une grande salle à manger, séparée d'une grande cuisine par le seul mur intérieur resté intact, et percé d'un seul passe-plats... et puis ce salon qui y fait suite, avec son immense feu ouvert, et ce bureau-bibliothèque que l'on devine : bref, des locaux dans lesquels les propriétaires ne doivent jamais se sentir à l'étroit. En fait, dans un petit local, on en a aménagé quatre grands. Comment cela est-il possible ? C'est là tout le secret de Monsieur l'architecte d'intérieur Serge VAN DOOSSELAERE. Car, avant d'installer à CRUPET son bureau d'architecture, spécialisé en aménagements d'intérieurs et en création de mobiliers, Serge a d'abord transformé cette maison, anciennement occupée par Charles THERASSE (Châte TANTECHE si vous préférez), puis par Julia GALLOY, en une charmante demeure restaurée à l'ancienne : il a démonté la charpente, les cloisons intérieures en colombages, reconstruit, traité les poutres qui resteront apparentes, puis peint et meublé l'ensemble, en sauvant tous les éléments originaux. La structure, les colombages, les matériaux utilisés, respectent l'époque, et font de cette demeure un vrai petit chef-d'oeuvre, malgré un mobilier résolument contemporain.

Comment douter encore des compétences architecturales de notre ami ? Né en 1964, il a fait ses études primaires à ANVERS, des humanités à MAREDSOUS, où il eut comme professeur de latin l'actuel ministre Michel LEBRUN, très sévère, et jamais chahuté (... à l'époque) avant d'obtenir un diplôme enviable à BRUXELLES.

Après avoir collaboré avec l'un et l'autre bureau d'architecture, Serge a installé son propre bureau chez lui, et il se spécialise dans l'aménagement des bureaux, d'espaces privés et commerciaux, dans la création et la réalisation de mobilier, d'appareils d'éclairage et autres objets usuels.

En bref, ce qu'on appelle aujourd'hui le "DESIGN" : il crée et fait réaliser des meubles spéciaux adaptés à des besoins spécifiques, des salles de bain, des cuisines répondant à des demandes particulières, parfois étonnantes, des ambiances ou des décors devant correspondre à l'identité des clients ou aux produits qui sont présentés dans leur magasin. Il s'évertue surtout à résoudre les problèmes de place, de circulation et de contingences techniques de toutes sortes telles que résistances des matériaux, chauffage, égouttage, ventilation, éclairage, sécurité, etc. ... en passant par le câblage informatique d'un bureau ou par l'équipement propre à un cabinet médical...

Tout ce travail suppose une recherche constante de techniques, de matières nouvelles et d'originalité, et les références qu'il avance peuvent déjà rassurer la clientèle potentielle.

Mais tout ceci se fait sous l'oeil bienveillant de sa charmante épouse qui a souvent aidé Serge dans la restauration de la maison de la Rue de Messe. Cependant, Ariane exerce une toute autre activité, puisqu'elle promène son camion-magasin DIDABUS d'école en école, pour proposer aux enseignants le matériel didactique qu'a lancé sur le marché la firme LE GAI SAVOIR : tout un programme !

Pour elle, des études de marketing à BRUXELLES, et un stage de six mois aux U.S.A. l'aideront au maximum dans le job qu'elle s'est choisi, et les maisons d'édition NATHAN, RETZ, BORDAS et LAROUSSE n'ont plus de secret pour elle. Qui plus est, notre dame est qualifiée de super-vendeuse : une espèce de « fusée Ariane », si vous voyez... Et c'est vrai qu'avec elle, il faut s'accrocher, car dans la conversation, c'est toujours du tac au tac... mais son amabilité n'a d'égale que son amusante sévérité. Bref, c'est une bonne femme qui sait ce qu'elle veut !

Bientôt, un second bébé viendra agrandir la petite famille... une famille qui ne demande qu'à s'imbriquer aux organisations crupetoises : mais comment donc en serait-il autrement pour de vrais amoureux de leur patelin ?

CRUP'ECHOS : Question, quand nous avons pu en placer une, car nos amis sont très volubiles !... Mais qu'est-ce qui vous plaît tant à CRUPET ?

Serge : Tout ! L'atmosphère, les gens, les odeurs qui, selon les saisons, sont si particulières à notre village... et puis, les lumières du soir, les bruits de la nuit... et le microclimat, évidemment !!!

C.E. : Ce qui vous déplaît ?

Ariane et Serge : Que les troupeaux de vaches qui passaient jadis dans nos rues, en laissant par-ci par-là leur cartes de visites, aient été remplacés par une pléiade de voitures, de tracteurs, et surtout de camions... Mais aussi quelques petites erreurs dans la restauration des vieilles bicoques (mais c'est de la déformation professionnelle !) mais si nos gens s'y complaisent, tant mieux, car cela révèle leur identité, et finalement, tout le monde y gagne...

C.E. Des hobbies ?

A. et S. : Nous avons les mêmes goûts : le jardinage, le bricolage, les B.D., le jazz, la musique baroque et puis... la réalisation des mobiliers qui apparaissent dans nos bandes dessinées (mais c'est de l'obsession !)

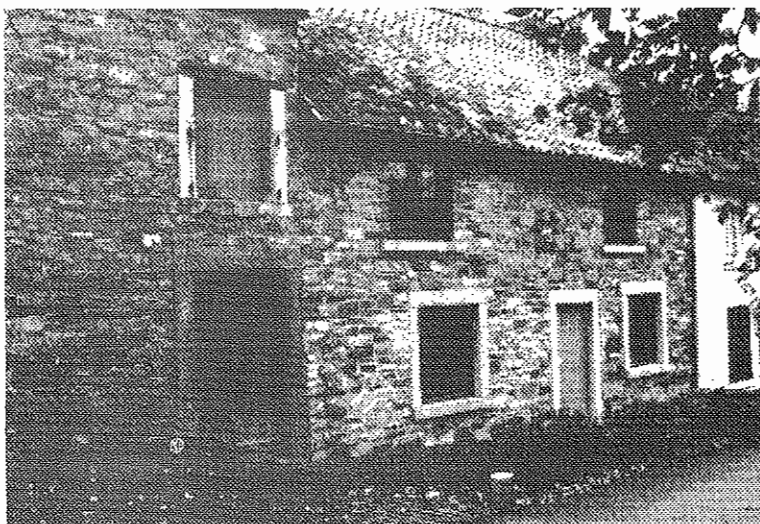
C.E. Des anecdotes ? Des souvenirs ?

S.V.D. : Mon père m'a un jour convaincu de sa "promenade du paysan flamand"... En fait, lorsque mon père faisait son tour des hameaux, par Insefy, Jassogne et Houyemont, il n'aurait manqué pour rien au monde sa causette avec le papa VAN LOMMEL, et si le papa flamand n'est plus là, ni le mien non plus, la même ballade est restée indispensable pour nous...

Un autre souvenir est celui de mes rencontres avec Julia GALLOY, la dernière occupante de la maison, avant nous. Elle fleurait l'ail et s'habillait toujours du même cardigan bleu marine, bardé d'un foulard gris, qui partait du haut de sa tête pour se nouer sur le cou, et rentrer dans son mystérieux corsage... Les propos de Julia tournaient toujours autour de rêves catastrophiques, où le diable intervenait dans une bagarre mémorable, dont elle sortait victorieuse...

C.E. Une conclusion, après toutes ces surprises ?

S. et A. : Vive la vie à CRUPET ! longue vie à CRUP'ECHOS !!!



A.Q. 11/11/96

Samedi 21 décembre 1996

Les Piverts de Courrière

vous invitent à leur

3e MARATHON du DIABLE

★ 50 km

à CRUPET



inscriptions de 7 h. à 9 h.



★ ★ ★ ★



NA 049

à partir de 14 h :

4ème Marche des Cougnous

Illuminations de Noël à travers les rues

Marche d'après-midi : 5 km ou 10 km

Départ : salle "Comité 85" (face au jeu de balle) - rue Haute

★ Inscription : 20 F - Estampille + brevet : 30 F

☎ Renseignements : tél. 083/65.56.66 ou 083/65.65.65

Marche placée sous le Patronage de la Fédération Francophone Belge de Marches Populaires et de la FISP (IVV) et du journal 'La Meuse'.

Editeur responsable : Al André - Courrière



LES CRUPETOIS DU BOUT DU MONDE...

L'AVENTURE AFRICAINE EN MONO-MOTEUR

Il y a ceux qui vont le faire et ceux qui... l'ont déjà fait !
Pour faire suite à l'article « delta Zoulou » paru dans le « Confluent » n° 239 qui parle d'un rallye aéronautique Toulouse - Dakar, il nous est particulièrement agréable de vous faire part de notre aventure (voyage non organisé comme le rallye).
Nous avons décollé d'Ostende pour rejoindre Santander (Bilbao - Espagne) un midi de mai 1996. Rien à signaler pour cette première étape de 5 heures, si ce n'est une arrivée dans de multiples averses le long de la côte espagnole, sans véritable problème pour notre C 182 RC. Tanker, clôturer le plan de vol, préparer la navigation et les plans de vol du lendemain. L'équipe se rode.
Deuxième jour, deux étapes, 10 heures de vol. Santander - Casablanca (Maroc- escale technique) - Fuerteventura. L'arrivée, encore, à Casa (et son immense mausolée) est rendue difficile par un vent full cross et des rafales. L'arrivée à Fuerteventura ne sera que provisoire, une dernière étape vers Lanzarote est indispensable pour tanker.
Troisième jour, Dakar est en point de mire (après deux fois 5 heures de vol), via Nouadhibou (Mauritanie) où le ravitaillement se fait à la main, à l'aide de bidons et d'une pompe manuelle. La fréquence du VOR local est peinte sur un panneau planté à la bretelle avant de prendre la piste en back track (éclats de rire).
Enfin, Dakar et l'aéroclub que nous connaissons déjà (pour avoir volé avec leur PA 18) où nous nous posons après... un « Galaxy » de l'US Air Force (merci le contrôleur pour pour les wake turbulence). Une journée de repos nécessaire et bien méritée, ensuite, « un essai » vers Conakry (Guinée) où l'on nous interdira l'atterrissage. Nous ferons alors diversion sur Zinguinchor (Casamance).
Déjà le retour via Nouadhibou et Lanzarote. Ensuite, Casa et un arrêt forcé à Malaga (aéroclub où officie un belge quadrilingue et une équipe de mécanos dévoués).
Le dernier jour, nous ferons étape à Bordeaux (avec la fouille des chiens - drogue à l'appui) pour garer l'avion dans son hangar à Ostende. CQFD.

OK +.

COMPRENDRE LE FRANÇAIS... (pour un petit belge)

Si vous vous rendez en vacances en France, branchez-vous sur la fréquence 107.7 FM, on vous y informera des problèmes de trafic et, notamment :

- « des basculements de chaussée » : attendez-vous alors à ce que l'autoroute se rétrécisse d'une ou de plusieurs bandes, pour cause de travaux, comme, par exemple :
- « la réfection des glissières, qui est le remplacement des rails de sécurité, ou :
- « la pose de bandes rugueuses : bandes latérales qui ont pour but de ralentir les automobilistes en début d'agglomération.

Si vous dépassez « une voiture de courtoisie », il s'agit d'une voiture de remplacement mise à la disposition d'un chauffeur en panne.

Lorsque vous arriverez à destination et que vous voudrez profiter de la piscine, demandez une « serviette » et non un « essuie ». Et si le garçon de plage vous répond « à plus », c'est qu'il compte bien vous revoir plus tard, avec cette serviette.

« OK plus » voulant par contre dire dans une conversation que votre interlocuteur est d'accord avec ce que vous venez de discuter et de décider et qu'il vous quitte provisoirement pour vous revoir plus tard.

M. QUEVRAIN.

BOULANGERIE - PATISSERIE

NELIS & FILS s.a.

Place Communale, 13,
5330 ASSESSE



Tél. 083/ 65 53 37

Sablage
Rejointoyage
Hydrofugation
Réparation de façades

Christian TITEUX

**Chaussée de Dinant, 16a,
5334 FLOREE - Tél. 083/ 65 50 23**

Patron présent sur le chantier
Pas de sous-traitance

La Maison du Cadeau
Jacqueline MACOR-PESESSE

cadeaux et accessoires décoratifs

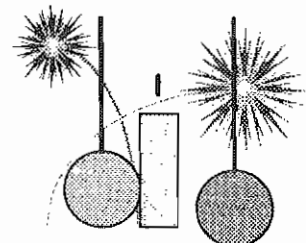
RUE HAUTE, 9,
5332 CRUPET

TÉL 083/ 69 94 44

Peintures HOUGARDY
Rue de la Gare, 7, 5360 NATOYE
Tél. 083/ 21 23 15

Papiers peints - Tapis plain -
Carpettes - Tapis de pied -
Revêtements sols et murs

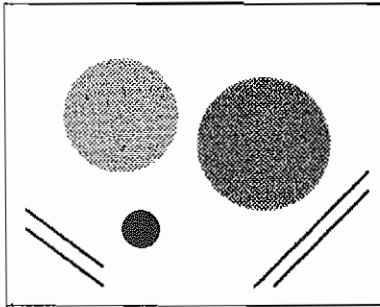
Ouvert de 9 à 12 h. et de 13 à 19 h.
Fermeture du samedi 12 h. au lundi 9 h.



**Joyeuses fêtes
de fin d'année**

Le jeu de pétanque est-il en passe de s'installer à Crupet ?

C'est ce que voudrait un certain nombre d'amateurs, nostalgiques du fameux jeu de quilles, qui rencontra naguère un grand succès dans la région.



A l'instar de quelques amateurs de boules, une nouvelle distraction serait sur le point d'être créée aux alentours du jeu de balle, tristement abandonné en période hivernale.

Ceux qui ont séjourné en vacances dans le sud de la France ont pu voir le succès remporté par la pratique de ce sport sur les places publiques. Il s'agit d'un jeu qui se joue à l'aide de trois boules et un cochonnet vers lequel toutes les boules sont lancées. Et c'est le participant qui place sa boule le plus près de l'objectif qui marque le ou les points. Lorsqu'une des équipes marque 13

points, elle est déclarée vainqueur de la partie. Je ne m'avancerai pas plus loin dans les détails d'un règlement non fastidieux.

Sachez que depuis quelques semaines, le dimanche, après la messe, une bonne douzaine, déjà, d'amateurs s'exercent sérieusement sur un terrain qu'ils ont eux-mêmes aménagé, à proximité de la buvette du jeu de balle où ils peuvent se réchauffer, à l'intérieur comme à l'extérieur. Quelques-uns vont même jusqu'à réchauffer leurs boules au risque de se brûler les doigts...

C'est vous dire combien ce jeu est passionnant autant qu'amusant et distrayant. Tout le monde y est convié, les petits comme les grands, adroits ou maladroits, la réussite étant souvent attribuée à la chance. Les dames sont admises, elles aussi et sont même parfois plus adroites car plus concentrées.

Après avoir débuté sur un « tout terrain », sur proposition de notre Président, André Moreaux, grand candidat à la « Boule d'Or 1997 », deux terrains de jeu provisoires ont été aménagés. C'est sans tambour ni trompette, que, le dimanche 17 novembre dernier, devant une vingtaine de participants que furent inaugurées ces aires de jeu. Tout avait été prévu pour couper le ruban, l'honneur en étant revenu au plus âgé. Quant au champagne, il fut offert, gracieusement, par un amateur invétéré du jeu de balle et, qui plus est, se défend admirablement bien au jeu de pétanque.

Inutile de vous dire que vous êtes cordialement invités à venir grossir les rangs des amateurs de jeu de boules de notre charmant petit village de Crupet et découvrir des talents cachés.



L'HISTOIRE DU COSTUME ¹

Généralement on considère les termes vêtement et costume comme des synonymes. Les confondre revient à prendre la partie pour le tout.

On se vêt, c'est-à-dire que l'on se couvre le corps à des fins diverses : protection, dissimulation, signe de reconnaissance,

Le mot costume n'est que l'orthographe différente du mot coutume, et on doit l'invoquer lorsqu'il s'agit d'une manière particulière de se vêtir.

L'histoire du costume passe donc par l'histoire du vêtement.

1. Pourquoi l'homme s'habille-t-il ?

Se vêtir est le propre de l'être humain. Trois motifs principaux le poussent à ce comportement, unique parmi les espèces animales : la nécessité de protéger un corps fragile, le désir d'en améliorer l'apparence, la pudeur.

La pudeur est certainement une raison fondamentale comme la Genèse le rapporte pour Adam et Eve chassés du paradis terrestre. Dans la mythologie du Mexique précolombien, il est raconté que le dieu-roi des Toltèques, Quetzalcoatl, se voyant nu, se trouva si horrible à côté des animaux qu'une parure de plumes lui fut attribuée.

Au-delà de cette motivation fondamentale, le besoin de protection est le motif le plus souvent invoqué. En effet, les Lapons se couvrent de fourrure, les peuples du Pacifique ne portent guère que des jupes d'écorce et des parures de fleurs.

Cependant si la fonction primordiale du costume était vraiment d'assurer la sécurité et le confort, la mode et les changements constants de silhouettes et de parure demeureraient incompréhensibles. Voici donc ce qui semblent être les motifs les plus puissants qu'a l'homme de s'habiller : pour la majorité des humains c'est une habitude, d'autres tirent une satisfaction intime de leurs vêtements (confort, uniforme de la fonction, ...), le narcissisme pour d'autres encore (les élégant(e)s), la différenciation des classes sociales (le "bleu de travail", le jeans, ...) Le costume signe social sera donc étudié un peu plus en détail par la suite.

2. Evolution du costume

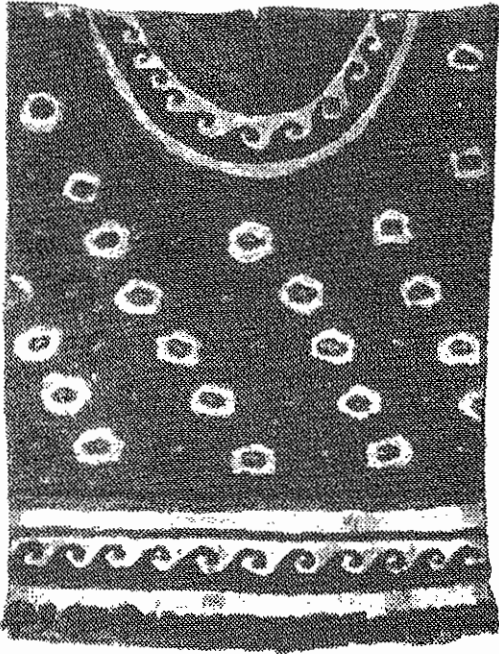
A travers près de dix millénaires d'histoire, on peut dégager cinq archétypes de toutes les combinaisons complémentaires :

- le costume **drapé**, ou flottant, obtenu par l'enroulement d'une peau ou d'une étoffe (shenti égyptien, himation grec, paréo tahitien,...)
- le costume **enfilé**, fait d'une pièce (peau ou lé de tissu), percé d'un trou pour le passage de la tête et reposant sur les épaules ("paenula" romaine, huque du Moyen Age, poncho d'Amérique, ...)



Himation : costume drapé

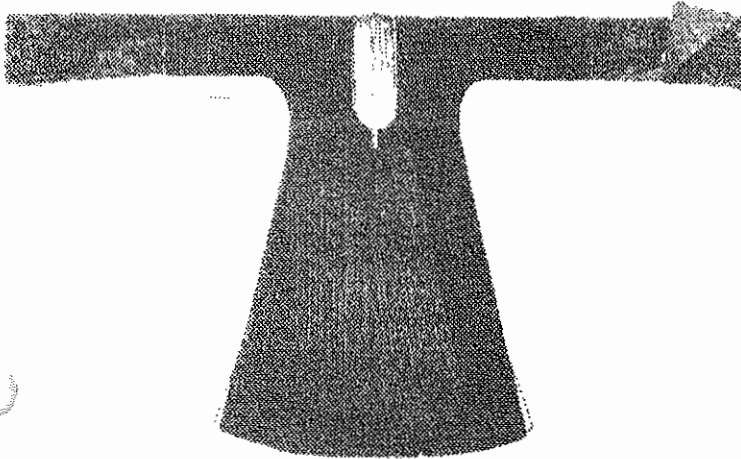
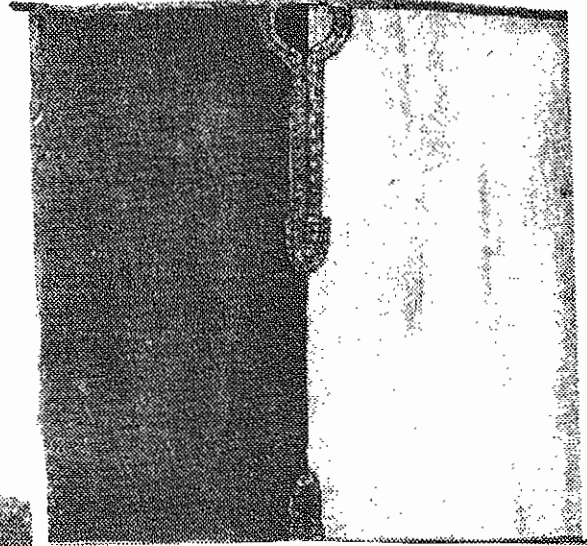
- Le costume **cousu et fermé**, composé de plusieurs lés d'étoffe légère, façonné autour du corps et à manches ("chiton" grec, tunique ionienne, gandourah, blouse et chemise, ...)



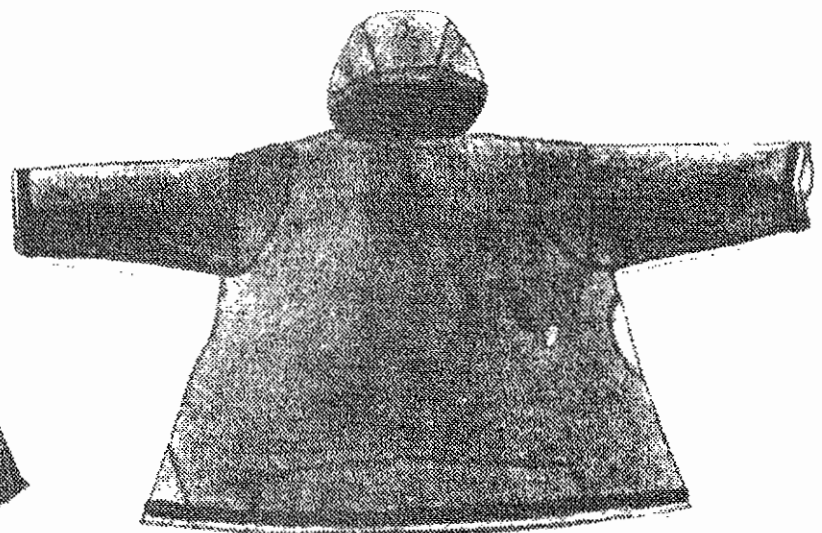
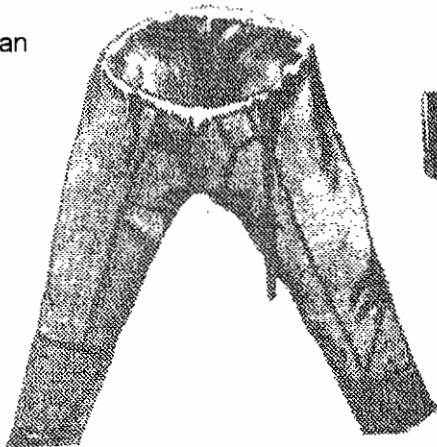
Poncho : costume enfilé

- le costume **cousu et ouvert**, fait de lés d'étoffe assemblés dans le sens de la longueur, superposé à d'autres vêtements et croisé par devant (caftan asiatique, touloupe russe, redingote européenne, ...)

- le costume **fourreau**, ajusté au corps et à ses membres, surtout aux jambes (pantalon de cheval des nomades, vêtement fourreau des esquimaux...) et toujours complémentaire du caftan.



Caftan



Costume fourreau des esquimaux

Demande d'adoption

1300 grands ours en peluche
particulièrement câlins avec les
enfants recherchent une famille
d'adoption

À compléter par le demandeur:

Nom:
Prénom:
Age ou date de naissance:
Rue et N°:
Code postal:
Commune:
Date: Signature

Conditions générales d'adoption:

Répondre correctement aux trois petites questions du concours ci-dessous et rapporter votre bulletin dûment complété avant le samedi 7 décembre 19 h 30 à l'adresse indiquée au bas de la page.

Question 1: de combien d'airbag sont équipées les Mazda 323: 1 ou 2

Question 2: existe-t-il une Mazda 626 Adagio diesel: oui non

Question subsidiaire: quel est le poids, exprimé en kilos et en grammes de l'ours exposé chez le revendeur Mazda ci-dessous? kg gr

(Règlement complet disponible dans tout le réseau Mazda participant à l'opération).

ATTENTION: Vendredi 6 et samedi 7 décembre, uniquement muni du présent document chez:



Rapide descriptif
de personnalité

Taille 1.30 m

Tour de taille 1.30

Personnalité très
attachante, câlin
et tout doux.

Soit garder
les secrets
qu'on lui
confie.

Grand
consolateur
de chagrins.

Aime à être
cajolé

**Vous pouvez le rencontrer les 6 et 7
décembre chez tous les revendeurs
Mazda participant à cette opération.**

MAZDA

Attendez-vous au meilleur.

QUEVRAIN s.a. - Erpent

Tél. 081/ 32 05 11

En simplifiant à l'extrême on peut diviser l'évolution du Costume en trois larges phases :

- La première s'étend de la plus haute antiquité au XIVème siècle : peu de changements, pas de caractère national défini, l'habillement demeure uniforme dans chaque classe sociale, le plus souvent ample et drapé, avec parmi les rares exceptions à cette règle, le pantalon et la tunique des nomades des steppes, habillement parfait des cavaliers aguerris qu'Alexandre imposa à sa cavalerie.

Les principaux éléments du costume européen, par exemple, sont pour les deux sexes la chemise ou chemise, le bliaud, vêtement du dessus, et le manteau.

- La deuxième phase se situe entre le XIVème siècle, quand le costume dans son ensemble devient court et ajusté, et la période du grand développement industriel du XIXème siècle. L'habillement acquiert alors un caractère à la fois personnel et national, dans ses variations fréquentes il faut reconnaître l'apparition du phénomène de la "mode". Sous l'influence de l'organisation politique et commerciale, il se dégage complètement de tout reliquat d'esprit religieux qu'il avait auparavant. Du XIVème siècle date la création du "costume civil" avec un style pour chaque nation où chaque individu l'adapte à ses goûts personnels.

- La troisième phase débute dès le milieu du XIXème siècle avec le développement de la civilisation moderne et se prolonge de nos jours. Le costume est de moins en moins personnel et de plus en plus international. Il faut ici voir l'influence du machinisme générateur de "la confection" et celle de l'expansionnisme européen dans le monde. La Haute-couture, née aussi en ce milieu de siècle est réservée à une classe privilégiée et permet le maintien du costume "personnel" et des impératifs d'une "mode" de plus en plus changeante, où le luxe et le pouvoir de l'argent dominent les différences sociales.

3. Le costume signe social

Avant d'exprimer la personne, le costume signifie la place de l'être humain dans la société.

3.1. Les classes d'âge

Le costume n'a vraiment marqué les classes d'âge qu'au XIX-XXème siècles, avec la mode des genoux nus qui était réservée aux enfants (et les chefs scouts ou les touristes germaniques en culotte de cuir.) Dès la deuxième moitié du XIXème s et pendant un siècle, la mode du costume marin (avec pantalon et puis culotte) venue de Grande-Bretagne fit fureur.



Les jeunes



Les députés des Etats Généraux



3.2. Les classes sociales

L'inégalité a de tous temps été la raison principale de la diversité des habits.

Au XII^{ème} s les lois somptuaires définiront avec précision les vêtements propres à chaque catégorie sociale. Au XVI^{ème} s le rouge cramoisi est réservé aux princesses, les femmes de la classe moyenne n'ont droit qu'à des manches de velours et les paysannes ne peuvent pas porter de soie. Au XVII^{ème} s c'est la classe de la bourgeoisie accédant aux grands emplois qui est visée. c'est ainsi qu'en 1700 on défendit l'usage des passementeries d'or et d'argent aux femmes et filles de "greffiers, notaires, etc. ...

En 1789 pour la dernière fois Louis XVI a décidé d'imposer aux députés des Etats Généraux, un costume correspondant à l'importance particulière de chaque ordre : les ecclésiastiques devaient porter la tenue correspondant à leur rang hiérarchique, les nobles devaient ajouter un chapeau à plumes blanches et une cape brodée d'or à leur habit élégant, et les membres du tiers état devaient porter un uniforme noir avec un manteau uni et un chapeau sans ganse ni boutons. (voir croquis ci-dessus)

Ces signes distinctifs ne disparaîtront qu'avec la lente transformation de la société occidentale et aujourd'hui nous assistons à une démocratisation de l'habillement. Dans les régimes qui se voulaient parfaitement égalitaires, comme la Chine de Mao, on a imposé normalement un costume uniforme, le costume de toile bleue (le bleu de travail !)

Il est cependant difficile de supprimer les hiérarchies sociales dont le costume est la manifestation la plus évidente. Son uniformisation actuelle indique pourtant la force des mouvements démocratiques qui progressent dans le monde, mais comme à d'autres époques la différence est maintenant plus à trouver dans la qualité que dans la forme, elle est donc encore loin la suppression des différences de classes !

3.3. Le costume ethnique

Dès l'Antiquité apparaît la notion d'un costume lié à une unité ethnique ou plus exactement à une civilisation.

Les ethnologues divisent les costumes traditionnels en trois classes :

- Le type **primitif** : parures d'éléments divers, placées en collier autour des reins, du cou, des bras ou de la tête
- il ne devient un vêtement dit costume **tropical**, que lorsqu'il comporte un pagne. Cet habillement est réservé aux pays à climat chaud et n'a guère survécu à l'apparition de la civilisation industrielle, sauf dans les régions éloignées des voies de communication.



Parure : tatouages



- Le troisième type est dit **artique** et semble lié à la race mongole qui en a été le berceau; adapté aux climats froids, il couvre presque entièrement le corps avec pantalon et tunique (caftan); il a rayonné sur toute l'Asie, du Japon à la Perse et jusque en Europe. Les femmes portent le pantalon sauf au Japon où s'est instauré au XVIIème s le kimono, du type caftan à larges manches, noué d'une ceinture dite obi.

Types tropical (pagne) et artique (caftan, kimono):

quelques détails de la région voisine. Actuellement ces costumes régionaux ne sont plus portés que pour des fêtes folkloriques.

Un peu partout en Europe dès le milieu du XVIIIème et au début du XIVème s, on voit apparaître dans chaque province un costume propre, qui ne diffère le plus souvent que par

3.4. Le vêtement de travail

Avant la fin du XIXème s il n'y a pas d'exemple de costume fonctionnel approprié aux gestes des divers métiers. Lorsque les corporations et les manufactures disparurent pour faire place aux usines, l'emploi de la blouse se généralisa dans la classe ouvrière. Grâce à la guède, colorant solide et bon marché, la couleur bleue devint universelle et s'associa à l'image du costume de travail.

Des costumes spéciaux distinguaient cependant certains corps de métier comme le costume de mineur apparu en Saxe dès le XVIIème s : tablier de cuir, capuchon, ... mais ce n'est que vers 1920 qu'apparut le vêtement caractéristique de nos jours des travailleurs : la salopette ou overall, inspirée de la tenue de vol des pilotes de l'aviation américaine, empruntée aux bûcherons canadiens.

3.5. Le vêtement de sport

Le vêtement de sport est de création récente et ne date que du début du XXème s. Chaque jeu sportif a créé un costume spécial : chasse, tournoi, cheval, boxe, jeux de balle, bain de mer, sports d'hiver, bicyclette, automobile,

Les sports collectifs ont aussi eu comme conséquence la création de costumes spécifiques permettant de distinguer les équipes.

Les couleurs qui jouent encore aujourd'hui un rôle important ont eu également au travers des âges leur signification ou leur utilité : les cochers des courses de chars à Byzance portaient les couleurs de leur parti : bleu ou vert; les chasseurs dès l'époque médiévale portaient une couleur "camouflage", vert en été, gris en hiver, et c'est Henri IV qui instaura le costume rouge qui de nos jours est encore caractéristique des équipages de chasse à courre.

3.6. Le costume de théâtre

Il stylise les personnages et en annonce les caractères. Le théâtre ou le spectacle en général ont leurs costumes typiques, comme dans la "commedia dell arte" ou au cirque. Les masques et les maquillages jouent ici un rôle particulièrement important.

3.7. L'uniforme militaire

L'uniforme le plus universellement répandu est celui des militaires. Il existait sous l'empire romain et disparaît avec lui. A Rome le général vainqueur, honoré par sa troupe du titre d'imperator,

faisait son entrée à Rome dans un char, couronné de lauriers, le visage fardé de vermillon et couvert d'un manteau de pourpre.

Les combattants mérovingiens s'équipaient selon leurs possibilités. Vers le XI^{ème} s l'usage de la cotte de mailles, du casque de forme conique avec une plaque protégeant le nez se répand. Aux croisades on peint sur les boucliers des signes de reconnaissance qui donneront lieu plus tard aux armoiries.

Au XV^{ème} s l'idée d'une tenue semblable apparaît dans les livrées attribuées par le souverain à certaines catégories de serviteurs. C'est ainsi que la garde écossaise des rois de France, au XV^{ème} s, avait des hoquetons¹ de tons vert, blanc et rose, avec des plumails de mêmes tons sur les casques.

Louvois attribua pour la première fois une tenue commune aux troupes du roi et si au début ces uniformes furent de couleur grise (couleur naturelle de la laine pour l'économie), à partir de la fin du XVIII, les uniformes se particularisent : tant au point de vue couleurs (infanterie en blanc, dragons en vert, cavalerie en bleu), que des détails (revers, boutons sur les manches, col haut, ...) .

C'est ainsi qu'à partir du début du XIX^{ème} s l'on commença à parler du prestige de l'uniforme.

A la Révolution française, l'uniforme adopte les couleurs nationales, sous l'empire, les détails sont définis avec précision et les coiffures évolueront également : on ne porte plus de casques, mais des képis et shakos divers qui font reconnaître les différentes armes.



Lansquenets suisses

3.8. Les uniformes de dignité et de prestige

L'idée d'uniforme peut aussi être rapprochée du personnage unique qui sera désigné par une tenue spéciale, symbole de sa dignité comme par exemple :

- le pschent ou coiffure haute du pharaon , avec les couronnes blanche et rouge de la Basse et de la Haute Egypte.
- la toge pourpre brodée d'or des triomphateurs romains
- la couronne des rois wisigoths ou celle de Charlemagne et de ses successeurs et qui sera complétée sous les rois de France d'une manière symbolique des vêtements liturgiques complétés par un manteau de velours bleu doublé d'hermine.
- les ordres de chevalerie dont certains comme celui de la Toison d'or sont encore portés aujourd'hui ont tous leurs emblèmes caractéristiques : cape, manteau, cordons, collier, ruban.

Les actuels costumes des magistrats et des avocats évoquent les longues robes que portaient les membres du Parlement depuis le moyen Age.

La Révolution française attribua des tenues particulières à chaque fonction officielle et la notion d'uniforme attachée à la fonction fut reprise par Napoléon qui l'étendit à tous les fonctionnaires.

3.9. Les livrées domestiques et les costumes discriminatoires.

Le souverain ou les grands seigneurs, habillant leurs serviteurs à leurs frais, attribuèrent à certaines catégories, comme les écuyers et les pages, des costumes à leur devise, c'est-à-dire des couleurs qu'ils avaient choisies comme emblème. L'habitude se prit que les habits de livrée² soient garnis de galons de passementerie sur toutes les tailles, c'est-à-dire sur toutes les coutures. Ce genre de livrée survécut à la révolution et vers la période romantique, ce furent les boutons qui portèrent les armoiries du propriétaire. Vers 1900, les costumes que devait porter chaque catégorie

¹Tunique collante, rembourrée, partie d'uniforme

² ce terme désignait au départ les vêtements offerts par le souverain ou les grands seigneurs à leurs familiers aux grandes fêtes de fin d'année.

de serviteurs étaient définis avec précision : couleur vert foncé, bleu ou marron, gilet rayé, pour les valets de chambre; maître d'hôtel en habit noir; service de table en gants de fil blancs; le cocher est seul autorisé à porter des favoris et les domestiques, obligatoirement coiffés en raie, ne peuvent porter la moustache.

Les femmes en service étaient habillées par leurs maîtresses, toujours en noir avec un tablier blanc et un bonnet simple, puis elles eurent de petites coiffures de lingerie blanche épinglées sur les cheveux.

Le costume peut donc signifier la **servitude**, il peut aussi être une marque de **discrimination**, un moyen pour la société de désigner ses parias : au Moyen Age pour les Juifs avec le port obligatoire d'une rouelle de couleur jaune ou verte, qui devint blanche et rouge en France au XIV^{ème} s ou pouvait être remplacée par un chapeau pointu jaune. Ces signes disparus au cours du XV^{ème} s furent repris par Hitler qui imposa à tous les Juifs le port d'une étoile jaune.

Le bonnet rouge des galériens devint ensuite celui des révolutionnaires et ensuite des bagnards au XIX^{ème} s.

3.10. Le costume peut être aussi l'expression d'une option politique :

Le bleu-blanc-rouge des révolutionnaires français, les chemises rouges des partisans de Garibaldi, les chemises brunes des nazis, les chemises noires des fascistes italiens.

3.11. Les marginaux de tout poil ont aussi leurs signes de reconnaissance :

Les hippies, les cuirs et chaînes des banlieusards. Sans avoir de signes typiques, car par définition les marginaux se placent en dehors des habitudes du moment, les signes de reconnaissance sont cependant évidents selon l'époque et le lieu.

4. Conclusion sur le costume :

Au terme de cette revue, certainement incomplète, des costumes signifiant la position ou l'attitude sociale, il faut encore rappeler combien les gestes caractéristiques de la vie en société sont liés au vêtement : manière de saluer en fonction de la coiffure, le port des gants, du manteau, de souliers en pénétrant dans une maison, dans une église, dans une mosquée. Dans ces usages permettant aux hommes de se situer socialement, le costume joue un rôle essentiel et manifeste.

Dans le théâtre qui veut justement présenter les relations humaines dans toutes les circonstances imaginables, il est évident, comme nous le verrons dans un prochain article, que le costume jouera un rôle plus essentiel encore puisqu'il s'agit dans un espace et un délai limités, de représenter les positions sociales et les attitudes humaines de façon la plus frappante possible pour les spectateurs

S.B.

SAVIEZ-VOUS ?

D'où vient l'expression : « Avoir pignon sur rue ? »

Dans les cités médiévales, les constructions étaient, pour la plupart, érigées selon le principe du colombage. Cette technique, faite d'un assemblage de bois et de torchis, permettait, par sa légèreté, de superposer plusieurs étages et d'employer, pour un gain de surface, le procédé de l'encorbellement (dépassement d'un étage par rapport à un autre - V. le donjon de Crupet).

Or, cette méthode de construction imposait aux bâtisseurs de l'époque de présenter face à la rue le pignon de la maison et non la façade comme ce sera le cas plus tard lors de l'emploi des matériaux durs.

Cependant, comme seuls les mieux nantis parvenaient souvent à imposer leur bâtisse le long des rues (les autres étant souvent relégués dans l'arrière-cour ou les impasses), l'expression « Avoir pignon sur rue » entra dans le langage commun pour désigner une personne d'un niveau plus aisé...

T.B.

Ziré à la chasse...

Le comte de Fierpant possède un vaste domaine dont il ignore aisément les limites légales quand un terrain non exploité, un chemin oublié ou une ronceraie vigoureuse qu'il ne fait pas couper font s'agrandir de quelques hectares ses biens agraires ou forestiers. Grand ami, du moins l'affirme-t-il, de quelques personnages haut placés, il n'hésite pas, quand il en voit l'intérêt, à clôturer à grand renfort de barbelés épineux et solides barrières quelques arpents supplémentaires qui gonflent ainsi une propriété que nul n'ose contester.

Il possède en Désiré Fourneau un garde exemplaire, pointilleux et même, quelque fois, dangereux. Idiot de la meilleure veine, il est dévoué au comte comme un corniaud à son maître. Appelé communément « Ziré tout d'suite », pour son asservissement aveugle au noble personnage et un cheveu rébarbatif sur la langue, il se croit imbu d'une mission importante d'intérêt supérieur dans la défense des biens du comte.

Ziré qui n'a jamais, ou si peu, fréquenté les établissements scolaires, s'estime pourtant doté d'une intelligence hors pair. Il claironne à qui veut l'entendre des bribes de lois inconnues qui justifient, tantôt l'acquisition soudaine d'un bois par le comte, tantôt l'interdiction définitive du passage sur un chemin vicinal. Par mots savants dont il feint de comprendre le sens, Ziré, son éternel fusil sur l'épaule, menace quiconque oserait pourfendre la loi, des pires foudres judiciaires.

« L'article 14 bisse è tère dit qu'y l'ci qu'assetéye on terrain qui djont one vòye mi-doyenne, divint propriétaire po trinte ans... Et l'ci qu'y n'respectéye nin l'lwè, c'est 's'ton anarçisse èt les anarçisses, on les rèssère ! »

Au village, personne n'est dupe, mais nul ne songe à s'opposer au cossu propriétaire, par crainte sans doute, mais aussi par respect héréditaire de la noblesse locale. Car tous acceptent ce despotisme avec fatalité et découragement et plusieurs lopins de familles modestes sont passés, sous la menace, dans l'escarcelle du monarque du lieu.



En ce dimanche de novembre, les dernières feuilles voltigent sous un vent glacial. Le comte de Fierpant a chargé son garde-chasse de rassembler une troupe de traqueurs pour une partie de chasse qu'il réserve à ses amis les plus dignes. « Z'y vais tout 'ssuite, m'ssieur le comte ! », avait-il siffler de son accent reptilien.

Et c'est ainsi que sous une pluie fine et froide, une quarantaine de courageux traqueurs arpentent contre la promesse de quelque monnaie, mais surtout dans l'attente d'un pèket bienfaisant, la vaste propriété du sire. Ziré, quant à lui, s'est joint au groupe des fusils. Il ne peut, par son statut d'intendant forestier du comte, se mêler à la populace. Sapé et raide comme un chandelier dans son uniforme de troupiér orphelin des insignes nationaux, coiffé d'un chapeau poisseux hérité de son maître, il pavane de personnage rondouillard en notable guindé avec l'aisance et la fierté d'un paon de basse-cour. Puis, quand la partie s'entame, le fusil gonflé de chevrotine, il suit à quelques pas ces riches messieurs, dans la crainte d'un plomb voyageur et distrait.

Dans le groupe de la traque, Antoine Letècheur, dit Twin-ne Tècheu s'est juré aujourd'hui de prendre une revanche doublement justifiée.

Naguère, Antoine, braconnier surdoué mais aujourd'hui repent, prit pourtant dans les fondements de son être quelques plombs qui lui titillent encore le séant les jours de grand gel. S'il braconnait, c'était pour apporter à sa famille nombreuse le modeste complément d'une nourriture peu riche, mais Antoine n'était point voleur et moins encore malhonnête. Au temps du père Fierpant, celui-ci, avec bonhomie, fermait les yeux sur les visites nocturnes du Têcheu. Et même, cela l'amusait et, finalement, il était heureux que ce brave homme puise dans ses terres quelque surplus giboyeux. Entre eux s'était installée une complicité tacite emplie d'estime réciproque, malgré les larcins débonnaires d'Antoine. En lui-même, Ambroise-Marie-Ghislain de Fierpant savait que le braconnier connaissait les limites à ne point dépasser et en quelque sorte, il lui déléguait un rôle de régulateur de son gibier. Le père Malloy, son garde-chasse, qu'il gardait à son service malgré ses quatre-vingts printemps, n'officiait plus guère que dans la redite permanente de quelques conseils anodins et surannés que le comte connaissait par cœur.

Et puis un jour, Monsieur le Comte de Fierpant s'en est allé, laissant à son fils aîné, Charles-Hubert de Fierpant, le soin de gérer le château, son domaine et son gibier. Augustin Malloy, ses quatre-vingt-dix ans, son chien et ses radotages perpétuels furent priés de chercher refuge sous d'autres cieux. S'en vint alors l'auguste Désiré Fourneau, militaire retraité et garde-chasse notoire.

Et c'est ainsi qu'au cours d'une randonnée nocturne qu'il entrevoyait calme et rentable, Antoine Letêcheur reçut avec surprise et douleur une volée de plombs au plus profond de son être. Oh, bien sûr, la salve avait été tirée de loin, heureusement, car Ziré, pris de peur à quelques centaines de mètres d'un buisson frémissant, avait épaulé, fébrile et en sueur. Il expliquait à la ronde qu'il était « en service commandé » et qu'il avait affronté de sang froid une laie furibonde. Ziré ne comprit jamais où cette femelle avait pu dénicher une torche électrique, mais il n'en parla point.

Depuis lors, le bois devint calme et personne ne le visita plus.



Aujourd'hui, Twin-ne Têcheu attend son heure. Le gibier, la « dringuelle » et même le pèket, il n'en a cure. Ces années ont passé pour lui dans l'amertume de la vengeance, non pas celle vindicative des ennemis héréditaires, mais celle, placide et réfléchie, du bon tour que l'on peut jouer à l'autre pour exorciser cette rancoeur qui vous tenaille les tripes.

Et puis, il y a le comte qui, par une pirouette juridique, s'est approprié un champ fertile, pour y planter des pins qui dévastent l'endroit. Pendant longtemps il s'est tu et comme les autres il s'est plié aux débordements territoriaux du sieur, mais conscient qu'un jour il tiendrait sa revanche.



Ziré piste son maître comme celui qui craint de s'égarer, mais les ronces, les lianes et les taillis ont tôt fait d'étirer la distance entre les deux hommes.

« Mōssieur le comte, ze n'vous ssitue plus !

-Tais-toi donc, Désiré, tu effraies le gibier !

-Ben oui, mais faites attentssion, resstez pas tout sseul, z'arrive ! »

Mais inexorablement, l'écart grandit et soudain, le comte n'est plus à vue... Voilà le garde seul au milieu des bois alors que le soir tombe doucement. Il n'ose appeler, sous peine d'être rabroué ou de passer pour le froussard qu'il est réellement.. Antoine a suivi tous les mouvements du garde et s'est planté à quelques pas de là. Doucement, il se faufile entre les taillis, s'accroupit et grogne.

« Grooïik ! »

Puis à gauche, un autre grognement s'élève, suivi d'un troisième et d'une multitude...

Ziré n'en peut plus, il hurle, saute, s'enlise dans les ronces, appelle au secours, à l'aide, prie Dieu, la Madone et tous les saints et jure qu'on ne l'y reprendra plus...

« Mossieur l'comte, au s'cours, des singlès ! »

Et Antoine sort de l'ombre, suivi d'un autre traqueur à quelques mètres de là, puis un autre apparaît et toute la meute humaine avec lui fond sur Ziré qui s'effondre en pleurs, honteux et bas...

« Vèyioz, Ziré, gn'a nin dandji d'plombs po ièsse blèssi. Et les cicatrices sont co bin pus malaujïs à fè n'allè ! »



Quand Florent Martin eut vent du projet d'Antoine, il prit soin d'ameuter tous les hommes du bourg à son insu. Et tous s'étaient inscrits à cette traque pour jouer ce bon tour à Ziré, sans doute, par amusement, mais peut-être, aussi, parce qu'il incarnait pour eux le défi hautain du comte. Ziré se fit plus discret et les paragraphes de loi moins fréquents. Le comte roгна encore quelques terres. Mais tout le patelin se promet d'aller à la prochaine partie de chasse...

Jean BONNEAU

Taverne - Restaurant

« *al Besace* »

Café - Crêperie - Petite Restauration

Rue haute, 11 - 5332 CRUPET

☎ (083) 69 90 41

CRUPET

Maison Ste Famille

Samedi 21 DECEMBRE

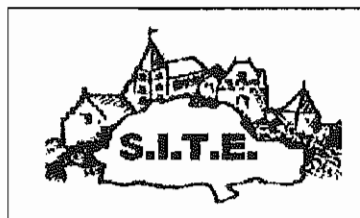
de 14h à 22h

& Dimanche 22 DECEMBRE

de 10h à 20h

**EXPOSITION des
PHOTOGRAPHIES
présentées
à l'occasion du
CONCOURS 1996**

Proclamation des résultats le 22/12 à 18h



Syndicat d'Initiative
et du Tourisme
de l'Entité d'Assesse

AUTO-PNEUS- SERVICE

CINEY-GARE

- vente et entretien
- spécialiste pneus et jantes alu
- amortisseurs « monroe »
- location voiture

agence



Tél. 083/ 21 51 29

Hervé TITEUX s.a.



Rénovation façades - Sablage
Rejointoyage - Assèchement et
Hydrofuge

Rue du Tige, 73,
5590 SOVET (CINEY)

☎ 083/ 21 54 14
Fax. 083/ 21 24 66
GSM : 075/ 71 93 73

Maison FOKAN

fondée en 1883

*Décoration d'intérieur - linge de table et
de maison - couette - housse pour couette
- jeté de lit...*

LISTE de MARIAGE

*Rue du Commerce, 25, 5590 CINEY
083/ 21 12 37*

Taverne - Restaurant
"Le Clos du Tilleul"



Cuisine française, Carte, Menu,
Petite Restauration

Ouvert tous les jours en saison
Hors saison : fermé le mardi

Tél. 083/69 01 21
14, rue Haute 5330 CRUPET

AUTE PAUT, LES HIEBES SONT TODIS PUS VETTES...

Ni vlà-ti nin qu'po les 15è cochonnailles,
Li comitè d'fotball a vlu r'noyi les Lodges !
C'es-t'à ASSESSE asteure, qui va falu qu'on
vaille...
Poqwè nin à NATAUYE, à PURNODE ou à
BAUTCHE ???

Po les djou-eus d'couyon, volà qui leu concours
Ni s'frè pu à CRUPET, main à l'salle di MAUYIN !
Les suporters dol balle en-n'ont yeu mau leu coür :
Vrémint, po tapè l'caute, gna-t'i pon d'aute moyin ?

Il a d'dja stî question, po nosse pitit' chorale,
Do z'alè répète l'vinrdi à PARFOND'VIYE,
Main po l'messe di méye-nêt, ou po les fiesses
mariales
On satch'reut su BEAURAING, ou minme one pu
grande ville.

Li brocante do mwès d'jun qu'èburtakéye
CRUPET,
Paureut yesse displacée à DJAMBES ou à
TEMPLOUX...
Amwin qui gneuye dol place à CINEY, bin au
rkwèt?
S'éreut todis çà d'pris, si nîve... ou bin s'i ploût...
Et nos djou-eus d'pétanque ? Fidèles à l'Plin-ne di
Sports ???
Quét-fiye vont-i trouvè qui faureut fè des rôyes

Qui l'terrain n'convint pu, qui faut on'aute dècor ?
Et n'n'irans les r'trouvè onque des djoûs à
ANNEVAUYE ???

Vloz crwère qui nosse curè aureut minme
l'intention
Do fè s'Pèlèrinadge, pu taurd à VAUCOULEURS
(veuye nosse n° 34)
Portant, c'est li qu'a fait nosse bonne réputation...
Minme qu'on z'î rèboutreu les statues è couleur!

Enfin, gna nosse Forum, avou totes ses biestriyes;
Qu'vaureut t'nu rèunion, dins les Vosges à
CRUHET (veuye su l'carte)
On djoû ou l'aute, faurait qu'on l'dîye ou qu'on
l'sicriye,
Puisqu'on l'aveu bin fé avou on'aute CRUPEZ
(veuye nosse n° 12)

C'est l'vrai qu'les hièbes chon'nut todis pu vètes
aute paut,
Main quand on rwète d'au lon, on n'veut wère les
défauts !
Véci y gna trop pau, vélà gna dî còps d'trop...
Main quand on z'a compris, on r'broque bin vite è
s'trau...

A.Q.

POMPES FUNÈBRES et FUNÉRARIUM
avec salon de réception

HENNUY

AGREE PAR L' ASSURANCE LIEGEOISE

Rue de lenny 107 a& 93- 5360 Natoye

Enssevelissement & Incinération

Toutes formalités

Monuments funéraires

Fleurs en soie

Tél. 083/21 50 50 - 21 24 47 - 21 41 73 - 21 34 88

En cas d'absence numéro d'urgence sur répondeur

083/21.24.47



Après les transferts, préparons la saison 1997...

La période des transferts étant terminée depuis le 1^o novembre, nous pouvons vous donner la composition de l'équipe qui évoluera en Division Nationale II la saison prochaine. Les joueurs Didion, Lecocq, Lengelez et Luffin ont été reconduits. Ils seront épaulés dans leur tâche par le retour de Didier Joaris et par l'arrivée du talentueux Cédric Sauvenière. Comme joueurs de réserve, nous pourrons compter sur Jean-François Staal et Florent Willem. Avec une telle affiche, nous avons la volonté et le ferme espoir, pour l'an prochain, de vous faire passer de beaux après-midi sur le ballodrome Lucien Leclère.

En ce qui concerne l'équipe de Division III Régionale, le noyau s'est fortement étoffé au point qu'il est même question d'affilier deux équipes à ce niveau et, cela, afin de permettre à chacun de jouer durant toute la saison.

Comme nous passer une partie de notre week-end sur le ballodrome Lucien Leclère, nous avons aménagé trois terrains de pétanque sur le côté de la buvette. Nous nous y réunissons chaque dimanche à 10.30h. Avis aux amateurs désireux de jouer aux boules, passe-temps convivial et qui peut être pratiqué à tout âge.

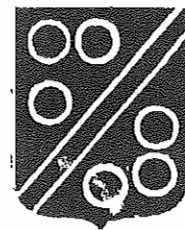
Après le souper du 30 novembre dernier et suite au succès du concours de couyon où 192 joueurs se sont affrontés tout amicalement, nous organiserons encore cet hiver deux autres concours de cartes dans la salle « Les Clématites » de Maillen. Les dates retenues sont le 19 janvier et le 9 mars 1997. Nous espérons que vous y participerez nombreux car votre présence nous aidera et nous encouragera à redonner de la vigueur au Club de Crupet-Pelote, dans l'espoir qu'il reste un des fleurons de notre beau village.

S'il en est parmi vous qui aiment le sport ballant et qui seraient désireux de nous consacrer quelques heures, ils peuvent se joindre à nous, c'est avec plaisir que nous les accueillerons. Notre comité se doit de s'agrandir et de se rajeunir. Il a besoin de forces nouvelles.

En espérant vous revoir bientôt, permettez-moi, au nom de Crupet-Pelote, de vous souhaiter beaucoup de joie et de bonheur pour l'an prochain.

André MOREAUX.

la Crupétoise



Une carte IGN du « Pays entre Bocq & Samson »...

Ceux qui ne sont pas familiers des randonnées pédestres connaissent au moins d'une manière distraite les célèbres cartes de l'Institut Géographique National (IGN) par les éditions spéciales qu'en donne chaque semaine un de nos quotidiens régionaux.

En ce qui concerne l'entité Assesse, il faut 4 cartes IGN pour regrouper la commune dans son entièreté. Ainsi, pour exemples, sur les documents habituels, Crupet se situe sur la carte d'Yvoir, Maillen et Sart-Bernard côtoient Naninne, Courrière est déchiré, Assesse et Florée cohabitent avec Natoye et Sorinne-La-Longue est rattaché à Gesves... C'est pourquoi, le Syndicat d'Initiative et du Tourisme de l'Entité d'Assesse (S.I.T.E.) a jugé opportun de regrouper ce puzzle cartographique sur un seul document et d'y insérer les neuf promenades pédestres.

Une carte IGN unique de l'entité est à présent éditée et comprend au recto, en surimpression, les 9 promenades balisées et le relevé des sites principaux rencontrés avec leur description. Au verso, on peut découvrir le libellé bilingue de ces promenades, ainsi que le tracé de deux parcours « asphaltés » dans Crupet. Ce document, d'une qualité irréprochable, sera le complément idéal pour une découverte ou une redécouverte de notre commune.

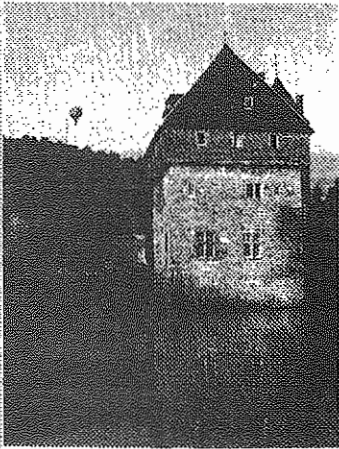
Cette carte est disponible auprès du Syndicat d'Initiative et du Tourisme, Place Communale, 2, 5330 ASSESSE - Tél. (083) 65 50 55, au prix de 220F.

T.B.


PAYS ENTRE BOCQ ET SAMSON

Assesse - Courrière - Crupet - Florée
Maillen - Sart-Bernard
Sorinne-la-longue


Carte IGN et description des promenades
NGI kaart en beschrijving van de wandelingen



Carte créée par Lithogéveven door



Commissaire général au
Tourisme et Ministère de
la Région wallonne

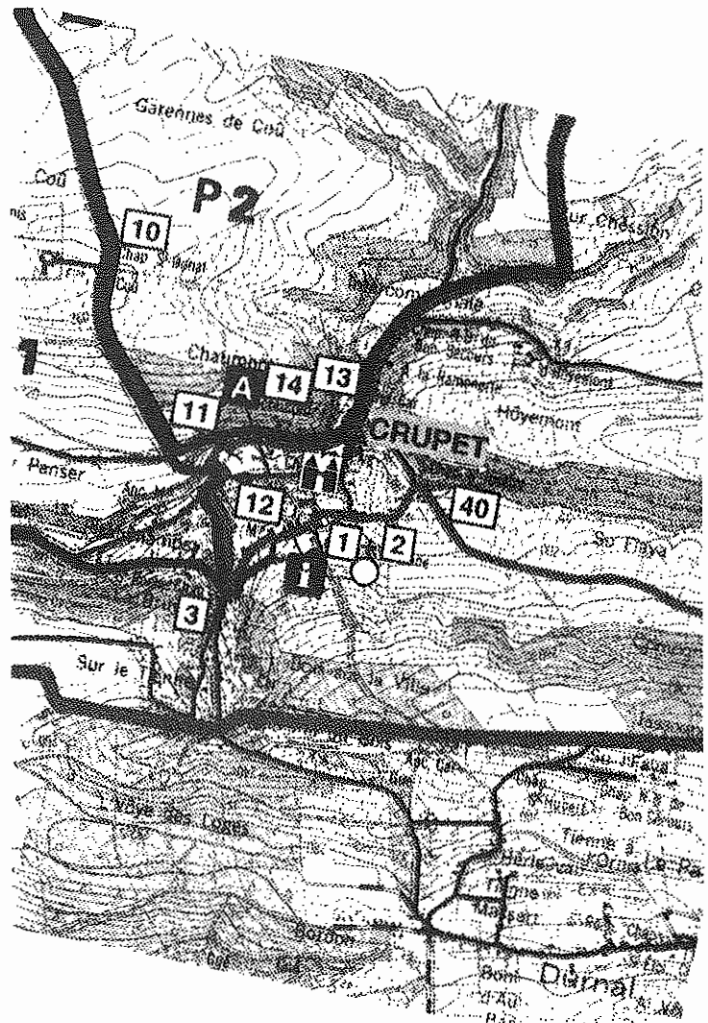


S.I.T.E.

**SYNDICAT D'INITIATIVE ET DU TOURISME
DE L'ENTITE D'ASSESSE**

1987-1988 par
Institut Géographique National
Avenue de la Grande-Grille, 13
0200 Bruxelles
Tél. : 02739 82 82
Fax : 02739 82 83

vertaald door
Nationaal Geografisch Instituut
Abdij der Kruisnieten, 12
1950 Brussel
Tel. : 02739 82 82
Fax : 02739 82 83



JardiSart

25, N4, 5330 SART-BERNARD

Tél 081 / 40 01 84

Architecte paysagiste

**création de jardins,
pépinière**

Devis gratuit sans engagement

Boucherie - Charcuterie

Bœuf - Veau - porc - volaille

DELOBBE

Rue du Try d'Andoy, 5,

DURNAL - YVOIR

Tél. 083/ 69 91 70

On porte à domicile


CORDONNERIE
Régine

André MOREAUX
Chausseur

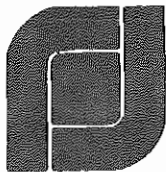
Ouvert du LUNDI au VENDREDI, de 8 à 18.30h.
Fermé le SAMEDI

Rue de Bruxelles, 90, 5000 NAMUR

TÉL 081/ 22 16 95

Clés « Minute »

Ets **F. DELVAUX**
& Co s.a.



**BOIS
PANNEAUX
PORTES
LAMBRIS**

**PARQUETS
ISOLATION**

Av. Schlogel, 39 - 41, 5590 CINEY

Tel. 083 / 21 25 27 - 21 18 48 - Fax. 083 / 21 12 43

Café - Snack Bar
«LE TERMINUS»

ANCIENNE GARE DE BAUCHE-YVOIR

Tel 082 611 956

SPECIALITES :

SÔUPE A L'OIGNON
CUISSÉS DE GRENOUILLES
SPAGHETTI
TOURNEDOS à la Provençale
LAPIN DIJONNAISE

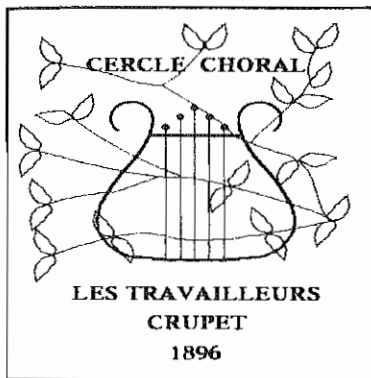


Le Passé Simple

Salon de Thé
Pâtisserie artisanale,
Crêpes, Glaces

Rue Haute, 16,
5332 CRUPET

Tél. 083 / 69 93 14



LI CONTE DI NOYE

Nos avuns convenu d'allè répètè, po l'messe di méye-nèt, djudi à yûte heures, et do c'minci pa tchinde li crèche et les personadges, saquants minutes divant l'répétition. Mains, i faut savè qui l'moyenne d'adge des tchanteûs s'situe dins les swèsantes et des ans... I s'fé qui 4 ou 5 grands gamins réfwarcis aveunent apris qui les vîs choralissès estunt todis mêtus à contribution po s'corwéye-là, et qui n'n'avunent one miette marre do dtchinte les montéyes do jubé one dijinne di còps, s'in rin cassè naturellemint...

Todis esti qui s't'annéye-ci, quand n'avans arrivè è l'Eglise, l'ovradge esteut fé, et bin fé : li crèche esteut montée, li Sainte Vierge et Saint Joseph, li boû et l'bourricot, les bierdgîs et les gadots ; tot l'monde esteut à s'place, dins one disposition one miette diffèrinte des autes-è-z-années : nos n'avuns pu qu'à dire bravo et merci ! I gna qu'li p'tit Bolomme qui manqueut à l'appel, mains çà, si sereut po pus taurd : on l'aveut catchi din l'choeur, en ratindant l'24 à méye-nèt...

Donc, nos n'aveun pu qu'à fè d'nosse mia po répètè, avou nosse madjustère qui fé todis c'qui pou, maugrè ses problèmes di santè... Grosse surprige : les grands gamins nos ratindunt din l'noir, su on banc do jubé, dandgereux po choutè nos réactions divant l'ovradge fait... mais i-z-avuns ossi pris leus guitares et ils estunt prêtes à nos aidî po-z-awè on'accompagnemint supplémentaire : ci qui no n'plun fè qu'applaudi !

One bonne heure et d'méye pu taurd, no vlà vnu fè on tour sus l'divant do choeur, po veuye on dérînt còp si n'n'avuns rin rovi, et vo m'la pris à fè r'mâsquè aux comères : « Tins, qui est'ce qu'a v'nu boudji les invitès ? dj'aveu vèyu l'bouricot à gauche, et l'vi boû à drwète... et ces pécales là, elles n'y estunt nin à yût heures... ni co les p'tites crottes di soris »

Mais les comères si cayenut à rire, et m'conchant bin, po l'z'awè sovint couyonné, les v'là sòrties en riyant comme des sottès : elles n'avunt rin r'mâsquè... et les hommes estunt d'djà sòrtis, en m'purdant por on fou... Dj'esteu portant sûr et certain do n'nin awè yeu l'berlue : ossi, dj'aveu mi p'tite idée. C'est-ainsi qui l'lendwin, dji m'a lèyi esséré è l'Eglise, et volà c'qui djà vèyu et étindu.....

Aviè onze heures et d'méye, li coq do clotchî a tchindu di s'perchoir, en s'étrèbuquant 15 còps, et en z'accrotchant li p'tite clotche, pleine d'aragnes et d'poussères... bref, après on disdu d'tos les diâles din les montées do jubé, volla arrivè au choeur, tot tchantant on cocorico, à dispièrtè les mwârts. Cesteu po commandè l'rassemblemint : en mwinsse di tîmps qui n'faut po l'sicrîre, li tchin da Saint Roch, li boû et l'bouricot, les p'tits mouchons (veuy nosse

CRUP'ECHOS N° 33), les p'titès soris, qui saidge ??? tot l'cheptel esteu dispiertè, et tot l'monde accoureur viè nosse brave coq, qui c'minceut on meeting qui dj'va vos racontè do mia qui dj'pou

« Volà, les soçons, c't'année-ci, po l'rèveillon, nos allans d'morè è l'Eglise, pasqui si nos n'allans à saquants km di d'ci, comme d'habitude, nos pauruns yesse pris dins on contrôle di gendarmerie... Li 0.5 mi fwarcîye à vos invité à passè l'pu belle nêt d'année véci, su les chames do l'grande nef, autoû d'one grande taufe qui vo trouverez ol sacristie. Mains ni v'tracassoz nin, djà dedgà tot prévu ; dja stî cwé one dinde farcie aux Ramiers, one dozaine di trûtes èmon Limbosch, on dessert-surprîge à l'Auberge dol Vallée, do bûre et do lacia mon Stévigny, et djà stî scrotè deux casiers d'Crupèteoise... i n'vièront nin d'djà l'place ! Fioz-m'confiance,nos allans fè on réveillon do tonnére ! »

Li bourricot esteu l'prumî d'accòrd : *« naugi comme dji sus d'awè porminè l'Vierge Marie, dji dimande nin mia qu'do d'morè véci »,* dijeut-i. Li vî boû tanfleu dèdjà d'sawè exercè po sofflè sus li p'tit Jésus, et les gadots aveun si frè leus pattes di d'avant, qui l'aveunt d'djà peu do d'vu saurti dol crèche. Les mouchons et les soris avunt vite fé comprinde leus idées pa des tchipladges di tos les registres possipes et imaginâpes : ils estunt d'djà prêtes à attaquet l'MEYE'NET CHRETIENS do pu fwart qu'i plunt...

Li coq esteu fiér comme on rwè, et i s'permetteut d'annonci : *« Après l'intrêye, nos aurans on ballet pa les p'titès soris, qui véront dansè l'soka-danse su l'banc d'communion, et djà prévu on feu d'artifice dins les tchand'lès d'l'autel !!!"..... ».*

Quéne fiesta ! quéne nouba ! c'esteu on vrai banquet d'mariadge, avou li p'tit Bolomme, qu'on aveut stî scrotè ol sacristie, comme invité d'honneur : il esteu si bia, si soriant, si ros'lant, qui tot les convives èn'n'estunt d'morè sin vwè. Tot l'monde esteu contint, on riyeut, on brèyeut d'contintemint : dji m'dimandeu si dji n'sondgeu nin ! dji n'è riv'neut nin, do les veûye mougni è bwàre si dgintimint.....

Mains à pwin-ne aveun-t'i attaquè l'plat principal, qui l'coq si lèveut. On pinseu qu'i l'alleut tchantè on boquet, mais c'esteu seur'mint po z'annonci : *« Dj'à one proposition à vo fè : si no n'mougunt qui l'mitan do menu, et qu'no pwatruns l'aute mitan à des malheureux lapins ou à des pourcias qu'on a rovi do sogni ? Què pinsoz ? »* Les bravos spitunt déjà divant l'fin do discours ! dji n'vo dis nin l'ambiance : rin qu'do tusè qui l'alunt fè des binauges din l'village, nos invités avunt d'djà fé les paurts, et s'rèpartchunt les stauves et les cortis, ousqui l'ravitaillemint alleu plu fè des heureux.....

Non, dji n'è sus nin co riv'nu : si gna co personne qui m'a crwèyu, dji sus sûr qui les candidats-espions sèront au poste l'annéye qui vint ??? Qui vos m'crwèyoche ou nin, do momint qu'vos rit'noz li l'çon, dji sèrè contint, puisqui dj'n'aurais nin pierdu m'timps.

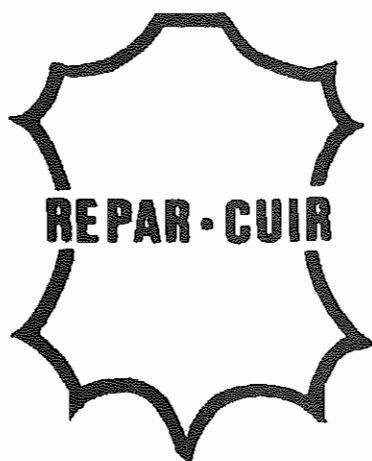
A.Q.

*Taverne - Restaurant du
Vieux Château
13, Rue Basse, 5332 CRUPET*



*J. Delire-Dulieu
Tél. 083/ 69 91 33*

*Nombreuses spécialités culinaires créées par le
Patron au fourneau
Excellente cave de vins renommés
Crêpes - glaces, etc...
BIÈRES REGIONALES
Petite Restauration en taverne*



REPAR-CUIR

Rue Saint-Joseph, 9,
5332 CRUPET
Tél. 083/ 69 96 82

CUIR
DAIM

SKAI - MOUTON RETOURNE

Technique spéciale de vulcanisation

Il y a 130 ans...

Le 22 décembre 1866, l'abbé Jules Gérard était ordonné prêtre. Dans notre « Crup'Echos » numéro 36 de décembre 1995, nous émettions l'idée de rebaptiser la place de l'église du nom de celui qui fit tant pour la notoriété de notre contrée, notamment par la construction de la grotte dédiée St Antoine. Celle-ci, bien que d'architecture discutable pour certains, a attiré, depuis 1903, une multitude de pèlerins et a, nous le pensons, orienté Crupet vers l'avenir touristique qu'il se forge encore de nos jours.

Bien sûr, le village en lui-même est attrayant et original, mais, sans le flot de ces pieux visiteurs, sa renommée aurait-elle été ce qu'elle est aujourd'hui ? A notre époque, le « tourisme d'un jour » a pris un essor considérable et les limitations futures du temps de travail feront sans doute que chacun



cherchera à meubler d'une manière originale, proche et peu onéreuse, ses fins de semaine allongées. Notre village, peu à peu, prend place dans le cercle des coins originaux que le visiteur, avide de connaissances architecturales ou historiques, recherche pour y passer quelques heures enrichissantes et bienfaitantes.

Loin de nous l'idée de limiter notre considération pour le Chanoine Gérard à ces dehors bassement humains car son action était sans doute dictée par une foi inébranlable, mais, si Crupet est reconnu aujourd'hui comme un lieu accueillant et admiré, admettons que c'est un peu à lui que nous le devons. En effet, il fallut qu'un nombre sans cesse croissant de curieux découvrent notre contrée pour essayer alentour les qualités de son patrimoine et, en ce sens, les pèlerinages et autres visites dévotes y ont certainement contribué.

Enfin, Jules Gérard, qui fut curé de Crupet pendant quarante-quatre ans, a pris part à la vie de sa paroisse au point de s'y identifier. Est-il besoin de rappeler qu'il voulut l'imposante construction rocheuse comme dernière demeure, scellant ainsi définitivement son corps à cet édifice religieux ? Comme son contemporain Joseph Collot l'a poétiquement décrit, il a fait de son village d'adoption un lieu unique empreint d'originalité, de richesse spirituelle et d'amour du terroir...

Cela vaut bien une place, non ?

Le Forum

Date à retenir...

CRUPET

Samedi 15 mars '97

SOIREE DE LA MACRÂLE



LE VOCABULAIRE DE CHEZ NOUS

Voici le résultat du petit concours qui vous était proposé dans le N° 38.

On GORIA	Un collier pour les chevaux ou pour porter les seaux
One vatche qui BISSE	Une vache énervée qui court dans tous les sens en levant la queue
ARROYI(E)	Creuser le premier sillon pour le labourage
One CABOLEE	Cuisson de petites pommes de terres, d'épluchures, avec ou sans son pour les cochons
On PASSE	Plusieurs traductions ont été acceptées vu l'imprécision de l'orthographe : A passe : du jeu de balle (à passe) On passé : petit banc Passé : passer (au couyon) En fait nous voulions désigner une pâtée de graines, déchets cuits, eau et son pour la basse cour.
Des BALETES	Sabots avec des planches pour affermir la terre
On SCADIA	Bac (cuvelle) pour laver le beurre
One SAIWE	Genre de puisard raccordé ou non à l'égout pour l'évacuation des eaux
On COHÍ	Un coffre, corne de boeuf dans laquelle on mettait du vinaigre pour tremper la pierre à aiguiser les faux.
On BERODI	Un plancher souvent fait avec des rondins au dessus de l'aire d'une grange.

Félicitations à nos lecteurs. Les trois premiers classés recevront chacun une carte touristique IGN de l'Entité d'ASSESE. Les heureux gagnants sont :

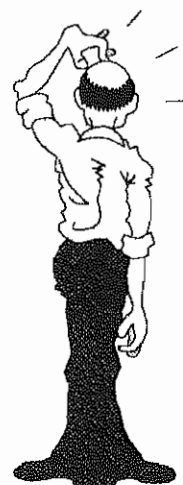
1. Monsieur MANOY-HUET de Sart-Bernard 9,5 pts sur 10
2. Madame Irma PESESSE de CRUPET 9 pts sur 10
3. Monsieur Emile TERWAGNE de Natoye 8,5 pts sur 10

Il peuvent réclamer leur prix chez Thierry BERNIER, Trou d'Herbois, 7 à CRUPET

COMBIN D'PIDGEONS ???

Véyant cavolè des pidgeons, on' inocint
 Les-y criye au pu fwàrt : Bondjou savoz, vos cint !
 Fyant on dméye toû à drwète, vola qui l'maisse dol binde
 Li vint responde tot rwèt : n'n'estans wére di pu d'trinte...
 Main, dji n'vo dirait nin combin qui nos-z-estant :
 Portant avou on còp ostant, et pwuis cor one mitan
 Et co li quart d'ostant, et vo, grand inocint...
 Adon, s'vo comptoz bin, et bin nos sèreunt cint !

RESPONSES A ADRESSER A CRUP'ECHOS



LI PRUMI MAISSE.

Ci djoû-là, quand m'grand' sou m'a l'nu lontimps pa l'mwin,
Elle m'a dit : "P'tit gamin, c'est-à paurti di dwmin
Qu'mi p'tit frère qui dj'adore, va div'nu on p'tit
homme..."
Portant, dj'esteu si p'tit... à pwin-ne pu haut
qu'trwès pommes !

Moman m'a amwinrnè addé one belle Madame,
Dins one grande classe gârnîe di totes saûtes di
réclames.
Elle m'a abandonné au mitant des arsouyes,
Et dj'a vèyu des pièles di pwin-ne au coin d'ses
ouyes...

Sus l'difin do trimesse, d'avant l'djon-ne institutrisse
Dj'a sintu mi p'tit coeûr div'nu d'on côp tot trisse :
C'est c'djoû-là qui por mi, mwins affères ont
candgi...
Dji n'a pu vèyu qu'lèye... dji deu n' awè rodgi !

Bin rate, on s'a r'trouvè su l'banc dol grande sicole
:
On grand Maisse, fwârt sévère, aveu todîs
l'parole...
On z'a appris à lire, à choutè, à comptè,
A rit'nu des histwères, et à les racontè.

Li Maisse, c'esteut m'bon Diè, dji crwèyeu tot c'qui
d'djeut
Pu contint au tableau, qui dins totes sautes di
djeus...
Tot les djoûs au matin, il aveut on bon mot,
Todîs po rinde malins, et binauges ses marmots...

On bia djoû, ç'a stî tot : finiye, li scole primaire
N'estun div'nu des grands ! no con'chunt nosse
grammaire !
Li vîye diveut bin rate, d'ailleurs no séparè...
Aux mariadges, aux naissances, nos nos avans
r'trouvè...

Nos fyun'nent avou pléji li toû di nos sov'nances...
Et nos avuns chaque côp ritrouvè des
con'chances...
Les bons mots do vî Maisse riv'nunt sovint à djoû,
Main nuk ni trouveu l'timps d'allè li dire bondjou.

Volà sakants samwin-nes, dj'a rescontrè on
homme ,
Au distoû d'onne pîsinte, l'baurlu pèleu one
pomme...
C'esteu l'grand Maisse di scole : i roteu à bachette,
Il esteu div'nu sourd, s'aspoyeut sus s'crossette...

Comptant les sakants frûts qui d'morunt sus
l'pommî,
I s'a r'tournè, et dj'n'a seu dire bondjou l'prumî !
I m'a pris l'mwin longtimps... n'n'avans d'morè d'zos
l'aube...
Et des lârmes di bonheur ont couru sus s'grande
baûbe...

"Vos m'avez dit sovint : c'est d'avant vos qu'faut
r'wéti !"
C'est co l'min-me audjourdu... vos n'avîz nin minti !
On roviye mwins affères, s'on-n'a bramint ol
tîesse...
Mains c'qu'on n'roviye jamais, c'est l'mot do prumî
Maisse.



TB96

RESTAURANT

« *Les Ramiers* »



En semaine :

Menu du Marché : 985 F.

Idem avec apéro, vins & cafés : 1.500 F.

Le dimanche :

Menu à partir de 1.150 F.

Idem avec vins : 1.550 F.

Menu gastronomique : 1.475 F.

Menu « prestige » : 1.975 F.



Hôtel du








« *Moulin des Ramiers* »

Chambres avec petits déjeuner : 3.750 F.

½ pension : 2.850 F. (par personne)

à **CRUPET** ★ ☎ (083) 69 90 70

THE LEADING LUBRICANT SPECIALIST

	1917		1929		1946		1958		1968		1974		1992
---	------	---	------	---	------	---	------	---	------	--	------	---	------

Castrol n.v.-s.a. Helmsstraat 107 2140 Antwerpen ☎ 03/217.20.11 Fax: 03/217.20.09